

## Le calque linguistique français/arabe de certaines collocations complexes

*The linguistic copy french/arabic of some complex  
collocations*

Hayfa Ammar  
Université de Monastir (Tunisie)  
hayfa\_h@hotmail.fr

Reçu: 25/ 09/2020 ; Accepté: 15/ 10/ 2020, Publié: 31/12/2020

---

### Résumé

Dans cet article, nous nous proposons de définir la notion de collocation complexe à travers une batterie de critères définitoires. Nous étudions, ensuite, le phénomène de claque linguistique de certaines collocations complexes françaises en rapport avec la langue arabe. Cette démarche nous permet d'explicitier les différents types de calque.

**Mots clés :** base, calque linguistique, collocatif, collocation complexe.

### Abstract

In this article, we will first define the notion of complex collocation. That's why we will present defining criteria to distinguish these collocations from other types of combinatory. We will then study the phenomenon of linguistic copy of certain complex French collocations into the Arabic language.

**Key words:** base, linguistic copy, collocate, complex collocation.

## Introduction

Dans le présent travail, nous étudierons le calque linguistique pour un type particulier de combinatoire à savoir les collocations complexes. Nous nous intéressons aux deux langues suivantes : le français et l'arabe. En fait, l'étude des collocations complexes françaises nous permet de remarquer l'existence de certains rapprochements avec la langue arabe. Ainsi, sommes-nous dans l'obligation d'étudier les différents transferts sémantiques et syntaxiques entre ces deux langues.

L'objectif de cet article est de définir, tout d'abord, les collocations complexes à partir des exemples français. Nous nous intéresserons, ensuite, au phénomène du calque linguistique. Nous étudierons, dans ce sens, les différents types de transferts : lexical, syntaxique et sémantique.

### I. Définition des collocations complexes

Les collocations complexes (désormais CC) présentent un type particulier d'expressions phraséologiques. Cette notion n'est pas encore ancrée dans la tradition linguistique française. Elle est soit intégrée dans l'étude des collocations simples, soit partiellement étudiée en ne repérant que la partie figée. Les linguistes espagnols, comme Garcia-Page et Koike, étaient les premiers à introduire le terme de collocation complexe. La définition fournie par ces deux linguistes privilégiait le niveau formel. Pour eux, les collocations complexes associent une partie monolexicale et une locution. Cependant, aucune étude approfondie n'était accordée à ces constructions encore très peu étudiées surtout par rapport à la langue française.

Nous nous proposons donc d'étudier ces collocations complexes pour analyser dans la deuxième partie le phénomène du calque linguistique. Le cadre théorique de notre étude est celui des trois fonctions primaires. Ces dernières sont «*des fonctions premières, qui sont de nature logico-sémantique, que les mots (ou les morphèmes) assurent dans le cadre de la phrase pour réaliser un énoncé sémantiquement cohérent, syntaxiquement bien formé et énonciativement bien ancré* » (Mejri 2016 : 1).

L'application de cette approche nous a permis de définir les collocations complexes. Il s'agit, pour nous, des structures binaires qui combinent deux unités lexicales appropriées et hybrides. L'appropriation entre les deux constituants collocationnels les rapproche des collocations simples.

Cependant, sur le plan formel, les collocations complexes se caractérisent par leur hybridité : elles emboîtent une unité monolexicale et une autre unité polylexicale. Elles se distinguent alors des collocations simples (du type *peur bleue*, *remercier infiniment*) par le fait qu'elles emboîtent une unité polylexicale dans leur structure interne. Ainsi, le lien collocatinnel s'établit entre deux unités lexicales de natures différentes.

Cette définition préliminaire nous permet de repérer cinq partons syntaxiques des collocations complexes : adjectif+ adverbial : *gentil à croquer*, *bête comme un panier*, verbe+ adverbial : *parler de vive voix*, *boire comme une éponge*, déterminant polylexical + nom : *un nuage de lait*, *un tsunami de questions*, verbe support complexe + nom: *faire preuve de courage* et nom+ adjectival : *une monnaie sonnante et trébuchante*, *une lutte à mort*.

Pour étudier la collocation complexe, nous devons tenir compte tout d'abord du lien collocationnel entre les deux constituants. Nous devons également prendre en considération toutes les spécificités dictées par la séquence figée emboîtée dans la combinatoire interne des collocations complexes. Cette démarche nous a permis de mettre en place une batterie de critères définitoires.

### 1.1. Le critère de la binarité

Les collocations complexes sont bel est bien des constructions binaires au même titre que les collocations simples. Elles se composent de deux unités lexicales. Nous pouvons distinguer deux éléments constitutifs qui sont la base et le collocatif. La distinction entre ces deux constituants dépend essentiellement de la fonction prédicative. Ainsi, les prédicats seront appelés bases alors que les actualisateurs et les arguments jouerons plutôt le rôle des collocatifs. Prenons l'exemple suivant :

(1) *Nous continuâmes quelques instants une conversation à bâtons rompus* (Gracq Julien 1945 : 121).

Pour cet exemple, le nom *conversation* constitue le prédicat de la phrase. C'est en fait, le verbe support *continuer* qui permet la conjugaison de ce prédicat nominal. Par ailleurs, l'adjectival *à bâtons rompus* est lui aussi un actualisateur de ce prédicat c'est pourquoi il n'apparaît pas dans le schéma d'arguments de cet énoncé.

→ Conversation : N0 : nous

L'unité monolexicale « conversation » constitue la base prédicative alors que l'actualisateur polylexical « à bâtons rompus » correspond au collocatif.

Sur le plan sémantique, les collocations complexes présentent un sens compositionnel étant donné que le sens total est le fruit des sens des constituants. La base, coïncidant généralement à l'unité monolexicale, se caractérise par son sens littéral et transparent dicté par son autonomie syntaxique. Toute autre est la situation pour le collocatif qui est plutôt contraint. De par sa nature polylexicale, il présente généralement un certain degré d'opacité sémantique. Syntaxiquement, il est dépendant de la base. L'exemple suivant est illustratif de la binarité collocationnelle :

(2) *Une des plus grandes, éclatantes joies de ma vie. L'Amphithéâtre **plein à craquer**, le jury sur l'estrade au complet, le Général au milieu. On appelle les autres prix d'abord, le mien en dernier. Applaudissements, je gravis lentement les marches* (Doubrovsky Serge, *Un homme de passage*, 2011, p. 117)

Dans la collocation *plein à craquer* l'adjectif *plein* est sémantiquement transparent. Il constitue la base alors que l'adverbial *à craquer* est le collocatif. Il s'agit d'un intensifieur sémantiquement opaque.

## 1.2. Le critère de l'attraction mutuelle

Certains linguistes comme Hausmann et Blumenthal (2006) présentent les collocations comme des constructions ayant un caractère orienté dans la mesure où c'est la base qui sélectionne le collocatif. Pour eux, la base constituant l'élément principal de la collocation alors que le collocatif acquiert une place moins importante. Le choix du collocatif dépend alors de celui de la base.

Néanmoins, nous considérons que les deux composants collocationnels se caractérisent par leur attraction mutuelle. Ce qui les met sur le même pied d'importance. La base commande, en effet, le choix du collocatif approprié. Ainsi, parmi les intensifieurs polylexicaux, la base verbale *rire* s'approprie des collocatifs comme *aux éclats*, *à chaudes larmes*. Cependant, les collocatifs ne sont pas des éléments secondaires. Ils permettent pour leur part de spécifier la classe sémantique de la base. Dans ce sens, l'adverbial intensifieur *à toutes jambes* est un indicateur de la classe de la base. Il n'intensifie que les bases verbales exprimant le déplacement à pied. Il est ainsi possible de dire *courir/fuir à toutes jambes* mais non *\*rouler à toutes*

*jambes*. La base et le collocatif sont complémentaires ; c'est la base qui commande le choix syntaxique du collocatif alors que le collocatif permet de restreindre le nombre de bases. Les deux constituants collocationnels se complètent donc pour construire une collocation complexe.

### 1.3. Le critère de la sélection lexicale

Il est impossible d'étudier le phénomène collocationnel sans évoquer la sélection lexicale. Il s'agit d'un principe fondamental pour la description de toute sorte de collocation. Par définition, toute collocation est caractérisée par un certain degré d'appropriation entre la base et le collocatif. L'appropriation exige une forte sélection lexicale des deux constituants collocationnels.

L'exemple suivant nous permet d'explicitier ce principe :

(3) *Aujourd'hui, il est parti... et il a emporté la cannel» Il est certain qu'en acceptant de prendre le pouvoir au moment des troubles, le Damade a risqué sa vie et **fait preuve de courage**. (HOPPENOT Hélène, *Journal 1918-1933 : Rio de Janeiro, Téhéran, Santiago du Chili, Rio de Janeiro, Berlin, Beyrouth-Damas*, Berne, 2012, p. 475)*

Dans une lecture congruente, *faire preuve de* est un verbe support complexe qui actualise la base prédicative *courage*.

Il est à remarquer, à ce niveau, que les noms des liquides ne sélectionnent pas tous le même collocatif. Ainsi, exprimant la petite quantité, le nom *lait* s'approprie le collocatif polylexical *un nuage de*. Ce collocatif est strictement approprié à la base nominale *lait*. Il interdit toute autre association : un nuage de *\*vin/\*eau/\*café*. Il y a donc une forte sélection lexicale dans la combinatoire entre *lait* et *un nuage de*. Par contre, le collocatif *une gorgée de* est moins approprié étant donné qu'il est sélectionné par plusieurs noms de liquide comme *lait, vin, eau, café, etc.*

Le critère de la sélection lexicale, étant primordial pour la description des collocations complexes, joue un rôle important dans la distinction entre collocation et combinatoire libre. C'est le cas des séquences figées incidentes à une unité monolexicale appartenant à une hyperclasse. Donnons l'exemple suivant :

(4) *Il ne faut jamais dire du mal des absents. On ne peut pas être là vraiment et à part entière; on est en souffrance et cela mérite le respect.* (GARY Romain, *Gros-Câlin*, 1974, p. 13)

Le prédicat adjectival *en souffrance* n'est pas approprié à une classe d'arguments mais il sélectionne en position N0 tous les noms appartenant à l'hyperclasse des <humains>. Dans ce cas, le N0 (*on*) fait partie de la combinatoire externe de l'adjectival *en souffrance*.

Après cette étude condensée des collocations complexes, nous pouvons introduire le phénomène du calque linguistique en nous concentrant sur les deux langues suivantes : le français et l'arabe.

## 2. Le calque linguistique

Dans cette partie, nous tenterons d'étudier le calque linguistique de certaines collocations complexes. Nous nous intéressons, en particulier, aux calques de la langue française à la langue arabe. Notre objectif serait, d'abord, de présenter les types de calque français/arabe. Nous essaierons également de vérifier si le calque linguistique conserve la nature de la combinatoire. Autrement dit, le calque de certaines collocations complexes françaises donne-t-il impérativement des collocations complexes arabes ? Nous étudierons finalement l'impact du calque sur les rapports prédicatifs entre la base et le collocatif. Y-a-t-il alors des changements relatifs aux fonctions primaires dans les collocations calquées ?

### 2.1. Définition

Dans leur *Dictionnaire de linguistique*, Dubois et al. présentent le calque comme suit :

« Il y a *calque linguistique* quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en terme de composé formé de mots existant aussi dans la langue. » (Dubois et al., 1973 :72)

D'après cette définition, le calque peut concerner un mot simple ou monolexical et un mot complexe ou polylexical. Il implique également deux langues : une langue source du calque et une langue cible. Le calque linguistique se présente alors comme la traduction littérale des unités

lexicales (monolexicales ou polylexicales) d'une langue source A (LA) vers une langue cible B (LB). La traduction est une caractéristique fondamentale du calque. Elle permet, entre autres, de le distinguer de l'emprunt. De ce fait, l'unité lexicale empruntée est transférée telle qu'elle est de la langue A à la langue B. Le mot emprunté est donc un mot étranger par rapport au système linguistique de la langue cible, c'est pourquoi il est facilement repéré. Par contre, le calque est difficile à déceler « parce qu'il se manifeste avec les moyens linguistiques propres à la langue emprunteuse » (Chekir 2017 : 12).

L'emprunt et le calque sont alors des transferts linguistiques d'une langue à une autre. Pour le premier, le transfert maintient la forme initiale du lexème emprunté. Par contre, l'unité lexicale calquée est le fruit de la traduction littérale faite avec les mots de la langue cible.

Nous nous intéressons, dans ce qui suit, au calque de certaines collocations complexes de la langue française à la langue arabe. Nous étudierons, en particulier, les différents changements que peuvent avoir des collocations calquées. Ces changements peuvent toucher à la syntaxe, au lexique et même aux fonctions primaires.

## 2.2. Types de calques

Le calque est dit lexical lorsque la collocation complexe calquée reprend littéralement les mêmes unités lexicales. C'est le cas de la collocation *aimer à la folie* qui donne le calque suivant أحب بجنون. Pour cet exemple, le calque lexical est total étant donné que les deux unités lexicales sont traduites littéralement :

*Aimer* = أحب

*À la folie* = بجنون

Par ailleurs, le calque lexical est dit partiel lorsqu'une seule unité lexicale est calquée littéralement alors que l'autre unité est traduite avec un lexème différent de celui de la langue de départ. En effet, la collocation *une beauté à couper le souffle* est calquée comme suit جمال يسلب الأنفاس :

*Beauté* = جمال

*Couper* ≠ يسلب

*Le souffle* = الأنفاس

La traduction littérale donne normalement جمال يقطع الأنفاس. D'ailleurs, il est à remarquer également que le nom singulier *le souffle* devient un nom pluriel dans la collocation arabe الأنفاس.

Le calque syntaxique concerne les règles de concaténation des lexèmes dans les collocations complexes du français et celles de la langue arabe. En fait, il y a généralement un calque de la structure syntaxique en respectant l'ordre et la position des unités lexicales. Dans *lutte à mort*, la base nominale *lutte* est suivie du collocatif adjectival *à mort*. De même, la collocation complexe calquée conserve le même ordre : قتال+ حتى الموت.

Quelquefois, la langue arabe impose sa propre syntaxe. Ainsi, le calque de la collocation complexe *rentrer les mains vides* donne deux possibilités. Dans la collocation عاد بيدين فارغتين, il y a un calque de la syntaxe française puisque l'adverbial بيدين فارغتين se situe après le verbe عاد. Par contre, dans فارغ اليدين عاد, les unités lexicales n'ont pas le même ordre que la collocation de départ.

Il est à préciser que le calque est, tout d'abord, de nature sémantique. On calque, généralement, le sens de la collocation. Si nous reprenons l'exemple عاد فارغ اليدين, nous remarquons qu'il véhicule le même sens de la collocation française *rentrer les mains vides*. Il y a également un calque lexical puisqu'on reprend les mêmes lexèmes alors qu'il n'y a pas de calque syntaxique étant donné que l'ordre des unités lexicales change. Dans les collocations complexes انفصال بالتراضي et قتال حتى الموت, il y a, à la fois, un calque sémantique, lexical et syntaxique.

Nous remarquons également que dans les deux collocations complexes *santé de fer* et *volonté de fer*, l'adjectival *de fer* est un intensifieur. Néanmoins, les deux collocations ne sont pas calquées de la même manière en arabe. On dit alors صحة حديدية pour *santé de fer* mais on utilise plutôt إرادة فولاذية pour *volonté de fer*. Il est vrai que, dans les deux cas, il y a une métaphore qui renvoie à un métal, et pourtant, il ne s'agit pas du même métal :

*de fer*= حديدية en qualifiant *une santé*

*de fer*= فولاذية en qualifiant *une volonté*

Le cas inverse est également possible. En fait, les deux collocations complexes *une mer de sang* et *un océan de sang* sont calquées dans la langue arabe avec la même collocation بحر من الدماء. La traduction littérale من محيط الدماء n'est pas d'usage dans la langue arabe.

Le calque concerne également les collocations complexes en *comme*. On calque alors la structure syntaxique, les unités lexicales ainsi que les métaphores :

Tomber comme des mouches = سقط كالذباب

Travailler comme un cheval = يعمل كالحصان

Il est donc clair que le calque des collocations complexes françaises ne produit pas toujours des collocations arabes identiques. Il peut, en fait, apporter des changements au niveau du lexique, de la syntaxe ou du trope métaphorique.

Le calque peut, entre autres, porter atteinte à la nature de la combinatoire. De ce fait, les collocations complexes françaises ne sont pas toutes calquées en tant que collocations complexes arabes. Dans la plupart des exemples calqués, il y a conservation de la même combinatoire et du même patron syntaxique. Pour l'exemple suivant :

(5) *Toute la nuit je suis obsédée par la même vision : des têtes qui flottent sur **une mer de sang**, et elles ont un immonde sourire.* (GAULLE ANTHONIOZ Geneviève de, *La Traversée de la nuit*, 1998, p. 24)

*Une mer de* est un déterminant polylexical à valeur intensive qui actualise le nom *sang*. De même, l'expression *بحر من الدماء* constitue une collocation complexe arabe qui associe le déterminant polylexical *بحر من* et le nom *الدماء*.

Certains exemples sont problématiques. En effet, la collocation complexe *donner des signes de fatigue* est calquée comme suit تظهر عليه علامات التعب. Il nous semble peu acceptable de considérer تظهر عليه علامات comme un verbe support complexe au même titre que *donner des signes de*.

Pour d'autres exemples, le calque change la nature de la collocation. Ainsi, de la collocation complexe française on obtient une collocation simple calquée. De ce fait, *suivre à la lettre* donne le calque suivant اتبع حرفيا. Le calque de l'adverbial *à la lettre* se fait avec une unité monolexicale حرفيا ; ce qui motive la conversion de la collocation complexe française en une collocation simple calquée :

Regarder à la dérobée = نظر خلسة

Suivre à la lettre = اتبع حرفياً

Quelquefois, le calque permet les deux possibilités : une collocation complexe et une collocation simple. C'est le cas, par exemple, de la collocation complexe *une gorgée de café* qui donne, dans la langue arabe, une collocation simple رشفه قهوة ou une collocation complexe رشفه من القهوة.

Même s'il y a, quelquefois, un changement au niveau de la nature de la collocation, le calque maintient, dans tous les exemples étudiés, le lien collocationnel. Ainsi, toutes les collocations arabes calquées sont des collocations binaires dans lesquelles nous pouvons identifier une base et un collocatif. Lorsque la collocation arabe est de type prédicat/actualisateur, la base correspond au prédicat et le collocatif couvre l'actualisateur. Par ailleurs, dans les collocations argument/actualisateur, l'argument est la base et l'actualisateur est le collocatif :

Base prédicative+collocatif actualisateur = أحب بجنون

Base argumentale+collocatif actualisateur = لتر من الحليب

Il est également à remarquer que le calque conserve généralement les mêmes rapports prédicatifs de la collocation française :

Base prédicative+collocatif actualisateur : = رجع أدراجه

Base argumentale+collocatif actualisateur : *Un nuage de poussière* = سحابة من الغبار

Par ailleurs, tout comme les collocations complexes du français, les collocations calquées sont des constructions appropriées. Elles manifestent donc un certain degré de fixité entre la base et le collocatif. Ainsi, le collocatif بالعين المجردة est approprié à la classe sémantique des prédicats de regard comme نظر.

## Conclusion

A la fin de cet article, il convient de préciser que la définition des collocations complexes nous a permis de remarquer la complexité de cette notion. Elle croise, en fait, le libre et le figé, le monolexical et le polylexical, le simple et le complexe. Le fait d'ancrer notre étude dans le cadre théorique des trois fonctions primaires était une occasion pour distinguer

les deux constituants collocationnels à savoir la base et le collocatif. Cela nous a encouragé à étudier les collocations complexes de l'arabe.

La deuxième partie, axée sur le calque linguistique, a démontré que le calque des collocations complexes du français vers l'arabe peut relever de différents niveaux de l'analyse linguistique : le lexique, la syntaxe et la sémantique. Sur le plan lexical, le calque être total. C'est le cas de la collocation *aimer à la folie* qui donne le calque suivant أحب بجنون. Il peut également être partiel avec certain changement lexical. En effet, la collocation *une beauté à couper le souffle* est calquée comme suit الأنفاس جمال يسلب. Nous avons conclu également que les collocations complexes françaises donnent, dans certains cas, des collocations complexes arabe comme c'est le cas pour *regarder à l'œil nu* qui correspond à la collocation arabe calquée : نظر بالعين المجردة.

## Références bibliographiques

- Chekir A. (2017) *Dictionnaire des calques français-arabe. Collocations et expressions figées*. Centre de Publication Universitaire, Tunis
- Dubois J. et al. (1973) *Dictionnaire de linguistique*, Larousse
- García-Page M. (2011) « Collocations complexes (application à l'espagnol) », *Linguisticæ Investigationes* 34 : 1, pp. 68-111
- Hausmann F.-J. et Blumenthal P. (2006) « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue Française*, 150 n°2, pp 3-13
- Koike K. (2005) « Colocaciones simples y complejas: diferencias estructurales », *Fraseologia contrastiva. Con ejemplos tomados del alemán, español, francés e italiano*. Murcia: Universidad pp. 169-184
- Mejri S. (2016) « Le prédicat et les trois fonctions primaires », *Nos caminhos do léxico*, Editora UFMS, Campo Grande, Brésil, p.313-337
- Mejri S. (2017) « Les trois fonctions primaires : une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage. », *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*, Université d'Alicante, pp.123-144.